

Si je suis...	CTM	CTEA	CTREA	CT Région	CAP	CCP
Fonctionnaire d'Etat						
Contractuel.le d'Etat d'enseignement (ACEN)						
Contractuel.le d'Etat admin. et tech. (ACN)						
Contractuel.le d'un établissement (ACB CFA/CFPPA ou AE)						
Fonctionnaire du Conseil régional						
Contractuel.le du Conseil régional						

Réception du matériel de vote :

Pour les agents du ministère de l'agriculture :
Dans l'établissement, remise contre signature.

Pour les agents du conseil régional :
Par voie postale, au domicile. (⚠️ prévenir en cas dysfonctionnement)

<p>Vote à l'urne le 6 décembre</p> <p><i>Attention :</i> tout agent susceptible d'être absent le 6 décembre prochain doit dès à présent le signaler au secrétariat de gestion des personnels de l'établissement afin qu'un vote par correspondance puisse être prévu.</p>	<p>Vote par correspondance dès le 22 novembre</p> <p><i>Attention :</i> l'enveloppe doit être arrivée à destination le 6 décembre au plus tard.</p>
--	--

Des élu.e.s du SNETAP-FSU engagé.e.s au quotidien !

- ➔ Par notre représentativité, notre assiduité et notre pugnacité, nous vous garantissons le suivi des dossiers et la capacité à faire entendre la voix tant des personnels que des usagers de l'Enseignement Agricole Public.
- ➔ Notre analyse, reconnue à tous les échelons de l'administration, permet des débats ouverts, francs, sans connivence, ni opposition systématique.
- ➔ Suivez-nous sur le **blog Snetap Grand Est** : [Blog Grand Est](#)

